





COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DU VAL DE MARNE ET LA VILLE DU PERREUX



ORGANISENT

2 ème JOURNEE DEPARTEMENTALE FLEURET

DIMANCHE 26 MAI 2019.

Au Centre des Bords de Marne 2, rue de la prairie 94170 – LE PERREUX SUR MARNE.

HORAIRES.

Catégories	Appel des tireurs	Scratch (sans appel)	Début des épreuves
M15, M17, M20, séniors, vétérans hommes	8h00	8h15	8h30
M13 hommes	9h00	9h15	9h30
M13 femmes	10h30	10h45	11h00
M15, M17, M20, seniors, vétérans femmes	11h30	11h45	12h
M11 garçons	12h	12h15	12h30
M11 filles	13h00	13h15	14h
M9 filles et garçons	14h00	14h15	14h30

<u>CATEGORIES - ARMES - TENUES LICENCE 2018/2019 obligatoires</u>

Aucun surclassement ne sera autorisé.

Garçons & Filles	nés en	Armes	Tenue
Moins de 9 ans (M9)	2011/2010	TOUT Electrique lame 0	
Moins de 11 ans (M11)	2009/2008	Fleuret électrique lame 2	Pour tous
Moins de 13 ans (M13)	2007/2006	Fleuret électrique lame 2	Tenue
Moins de 15 ans (M15)	2005/2004	Fleuret électrique lame 4/5	réglementaire
Moins de 17 ans (M17)	2003/2002	Fleuret électrique lame 5	conforme aux
Moins de 20 ans (M20)	2001/2000/1999	Fleuret électrique lame 5	normes
Seniors	=<1998	Fleuret électrique lame 5	F.F.E
Vétérans	1979 et avant.	Fleuret électrique lame 5	en vigueur

FORMULE pour FLEURET G et F

M9 et M11 : fleuret à poignée droite

Dans chaque catégorie: 1) 1 tour de poule sans élimination. 2) Tableau d'élimination directe sans repêchage.

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
CATEGORIES	POULES	ELIMINATION DIRECTE
Moins de 9 ans (M9)	3 Touches sans écart Temps limite 3 minutes	6 touches 2 périodes de 2 minutes 1 arrêt de 30 secondes
Moins de 11 ans (M11)	4 Touches sans écart Temps limite 3 minutes	8 touches 2 périodes de 2 minutes 1 arrêt de 1 minutes
Moins de 13 ans (M13)	4 Touches sans écart Temps limite 3 minutes	8 touches 2 périodes de 2 minutes 1 arrêt de 1 minutes
Moins de 15 ans (M15)	5 Touches sans écart Temps limite 3 minutes	10 touches 2 périodes de 3 minutes 1 arrêt de 1 minute
Moins de 17 ans (M17), Moins de 20 ans (M20), seniors, vétérans	5 Touches sans écart Temps limite 3 minutes	M17, M20, seniors : 15 touches 3 périodes de 3 minutes 2 arrêts de 1 minute Vétérans : 10 touches 2 périodes de 3 minutes 1 arrêt de 1 minute

- ✓ En cas d'égalité à la fin du temps imparti, le règlement international sera appliqué (tirage au sort pour indiquer le tireur ayant un avantage, puis 1 minute de combat supplémentaire ou arrêt sur la première touche accordée)
- ✓ Le règlement international sera appliqué pour les fautes et les sanctions.
- ✓ Le Directoire Technique, constitué au début de l'épreuve, se réserve le droit d'apporter les aménagements nécessaires à l'intérêt et au bon déroulement de la compétition.

La gestion de la compétition se fera sur ordinateur, à l'aide du logiciel Belle Poule.

ENGAGEMENT

7 € par tireur

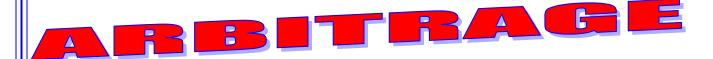
La compétition est ouverte aux tireurs licenciés dans un club du Val de Marne :

<u>Les inscriptions se feront sur le site de la fédération française d'escrime :</u>
http://extranet.escrime-ffe.fr

La saisie des inscriptions sera close le soir du VENDREDI 24 mai 2019 à 23h59.

COURRIER: M. D. FREISS 21, ALLEE DE BELLEVUE 94170 LE PERREUX

TELEPHONE: M. D. FREISS 06 26 40 35 70 E-MAIL: FREISS.DANIEL@ASMP.ASSO.FR



Pour assurer le bon déroulement de l'épreuve,

Chaque Salle est tenue de présenter des arbitres diplômés (1 arbitre présent pour 4 tireurs engagés).

En cas d'insuffisance, les Salles qui n'auront pas fait l'effort de participer à l'arbitrage se verront refuser leurs tireurs, selon leur heure d'arrivée.

- 1) Les arbitres seront rémunérés selon le tarif CDEVM en vigueur qui sera affiché lors de la compétition.
- 2) La non présentation du diplôme d'arbitre entraînera le paiement au tarif "non diplômé".
- 3) Chaque arbitre sera responsable de sa fiche d'arbitrage qu'il fera valider à la table d'appel en rendant sa feuille de matchs et son chronomètre.

IMPORTANT: Les arbitres départementaux en formation cette année seront évalués sur cette compétition.

REMARQUES

- ♣ Le port des chaussures de sport est obligatoire sur les plateaux du gymnase.
- ♣ L'accès des pistes est exclusivement réservé aux tireurs (euses), arbitres, Maîtres d'armes, et membres du Comité organisateur.
- Les parents sont instamment priés de rester dans les tribunes.
- Toute intervention extérieure, tant auprès des tireurs que des arbitres, entraînera des sanctions immédiates, conformément au règlement international.
- ♣ Pour d'évidentes et essentielles raisons de sécurité, les tireurs attendront leur tour en bout de piste.
- Le club organisateur n'assume aucune responsabilité quant au non respect des règles ci-dessus, et quant aux vols ou accidents survenant sur les lieux de la compétition.

Nous remercions à l'avance les Maîtres d'armes qui voudront bien participer au bon déroulement de l'épreuve

La compétition se déroulera sans interruption. Café, croissants, sandwiches, boissons seront en vente libre au buffet!